

<http://www.solidaires-meteo.org/Compte-rendu-Solidaires-Meteo-du-CTSS-SO-du-28-Novembre-2018.html>



Compte-rendu Solidaires-Météo du CTSS SO du 28 Novembre 2018

- Sections locales - Sud-Ouest - CTSS DIRSO -

Date de mise en ligne : lundi 31 décembre 2018

Copyright © Solidaires-Météo - Tous droits réservés



Compte-rendu Solidaires-Météo du CTSS SO du 28 Novembre 2018

Étaient présents,

Côté administration : Isabelle Donet (DIRSO/D), Franck Fatout (ADM/D), Valérie Milon (ADE), et Nicolas Berthier (Commerce/D) sur le point spécifique réorganisation commerce.

Pour Solidaires-Météo : Claude Pomares, Patrick Chartier, Denis Rasclé et Maximilien Suarez

Pour SNM-CGT : Eric Soulier

Pour SNITM-FO : Benjamin Ballet

Suivi des précédents CTSS

- La mise en place de procédures de secours pour l'émission de Bulletin de Risque d'Avalanche se poursuit. Le secours entre Tarbes et Perpignan reste à tester.
- Suite à notre demande la direction a clarifié le statut de la prestation pour la principauté d'Andorre. Il s'avère qu'à l'instar du bulletin kiosque, elle est totalement commerciale et donc tout comme le bulletin kiosque, elle n'est pas à réaliser en cas de grève si le nivologue de service est assigné à son poste.
- Les prévisionnistes conseils qui effectuent des renforts (aéro, nivo, etc.) dans des domaines relevant d'un régime indemnitaire plus favorable (le fameux RIFSEEP dont les décrets d'application ne sont toujours pas publiés...) sont réputés pouvoir bénéficier de ce niveau de RIFSEEP : surveillez vos fiches de paye quand le RIFSEEP sera mis en place, pour réclamer en cas d'anomalie.
- Suite aux réorganisations des postes à Albi, Blagnac et Tarbes, les priorisations des tâches sont présentées en réunion de service.

Suivi des travaux du CHSCTSS

- L'écoute des PAR par la médecine de prévention a fait l'objet d'un compte-rendu inquiétant au 1er semestre 2018. Celui-ci n'a donné lieu à aucune suite en CHSCTSS.
- Le Comité de Suivi Local (CSL) s'est réuni 3 fois en 2018 (2 fois minimum par an). Solidaires continue de dénoncer l'absence d'une représentation du personnel représentative à cette instance discrétionnaire qui a pourtant dans ses attributions la lutte contre les Risques Psycho-Sociaux relevant de l'organisation du travail dans les services.

Compte-rendu Solidaires-Météo du CTSS SO du 28 Novembre 2018

- Concernant les agents ayant subi une restructuration ou fermeture de centre les écoutes se poursuivent à la demande des intéressés. Nous demandons à la direction de ne pas relâcher ce travail de suivi des agents impactés, d'autant plus avec les réorganisations en cours qui concernent parfois les même agents.
- **Réduction du parc automobile** : en 2019, aucun crédit ne sera alloué à l'achat de véhicule (consigne nationale). Le véhicule 4x4 prévu pour améliorer la sécurité des missions en montagne des agents de Tarbes est reporté siné dié (absence de véhicule 4x4 dans des tarifs raisonnables au catalogue UGAP). Un Rifter et une Clio ont été commandés.
- L'ISST fait un tour des services exhaustif et un premier rapport est attendu en Mai 2019.
- Suivi médicaux : Brive et Biarritz conservent leur suivi local, Limoges est suivi par Bordeaux a/c 1er janvier 2019.
- Après 2 échecs consécutifs de test grandeur réel des dispositifs DATI à Blagnac, le prestataire (GAMEO) ne sera pas reconduit ...

Effectifs DIRSO et leurs évolutions

TROED	
2018	184
2017	189
2016	202
2015	210
2014	222
2013	232
2012	243
2011	248
2010	250
2009	256

D'ici 3 à 4 ans, en 2022, nous serons 48 ...

1 IPEF, 41 ITM, 3 TSM et 3 Administratifs

DIRECTION INTERRÉGIONALE SUD-OUEST -					
DIRSO	PERSONNELS TECHNIQUES				Sous-Total
	IPEF	IT	TSE	TBI	
MÉRIGNAC CMIR	1	32	3	0	36
DIRECTION	1	1	0		2
COMMERCE		4	0		4
RCR		1	0		1
Ingenieurs commerciaux		3	0		3
EC (Études, Climatologie et Feux de Forêts)		1			1
SERVICES		25	0		25
SERVICES D, DA, CPR		12			12
METEO CONSEIL		13			13
SUPPORT	0	1	3	0	4
Chef		1			1
ADM (Administration)					0
TTI (Télécom et Traitements de l'information)		0	3		3
RÉGION NOUVELLE AQUITAINE	0	1	0	0	1
CELM 40 Biscarosse		1			1
RÉGION OCCITANIE	0	8	0	0	8
Centre de Tarbes/Blagnac/ Perpignan Montagne/ Nivo		8	0		8
TOTAL	1	41	3	0	45

Motion intersyndicale

Les représentants du personnel de la région Sud-Ouest demandent donc à ce que soit organisée une présentation collective d'AP2022 pour tous les agents de la région.

Cette présentation devra notamment permettre d'avoir un état des lieux :

- ▶ des réorganisations fonctionnelles prévues avec leurs impacts dans la région
- ▶ des mesures d'accompagnement prévues et de leur déclinaison en région
- ▶ des impacts pour les postes en région

Nous souhaitons que cette présentation soit suivie d'un temps d'échanges et qu'elle ait lieu au plus vite.

DIRSO/D a répondu favorablement à cette demande et cette présentation devrait avoir lieu le 8 février 2019 après-midi.

Motion intersyndicale

Le cadre de fonctions 2022 amènerait les effectifs de la DIRSO à 48 ETP tout corps confondus pour assurer l'encadrement et l'ensemble des missions commerce, étude-clim-feux de forêt, météo-conseil, sécurité des personnes et des biens, supports et administration de proximité, et prévision montagne et nivologie.

L'ensemble des représentants du personnel au CTSS/SO estime cet objectif très en dessous des effectifs nécessaires pour assurer l'ensemble de ces missions.

Les discussions sur les effectifs prévu amène DIRSO/D à apporter des précisions quant aux évolutions du métier de CPR. Le TROED de 10 CPR n'est pas prévu pour armer 1 P et un arrière guichet comme c'est actuellement le cas mais pour absorber entre autres les tâches de représentation qui ne seront plus assurées par les chefs de centre.

Concernant les postes de Météo Conseil, le TROED prévue est de 13, même si pour le SO le chiffre de 15 est oralement évoqué. Si la Direction ne sait toujours pas dire quelles seront ses attributions, elle annonce pourtant que son régime de travail sera construit autour d'un fonctionnement en astreinte. Pour Solidaires-Météo, sur ce point rien n'est négociable. Nous ne sacrifions pas les conditions de travail contre une quelconque indemnité ou prime même si elle bénéficie d'une gracieuse revalorisation de quelques euros. Pour nous le service permanent ou semi-permanent 365 jours par an inclus déjà des contraintes fortes, il ne saurait se cumuler avec une astreinte.

De plus nous estimons que cette proposition relève plus du dogme que du bon sens... Un effectif suffisant de Météo Conseil permettrait une organisation saisonnière adéquate, ce que nous savons déjà faire, cumulée avec l'ARTT qui dispose déjà d'outils pour gérer les situations exceptionnelles, il n'y a pas lieu d'envisager des conditions de travail si dégradées sur ce poste. La direction déplore que la faiblesse de notre organisation actuelle est qu'elle repose sur le volontariat. Nous rétorquons que la considération de la direction pour ses agents et la recherche permanente de l'amélioration des conditions de travail garantirait le volontariat.

Motion intersyndicale

Le CTSS/SO demande le maintien de postes dédiés uniquement à la Climatologie dans les effectifs de la région, en supplément des postes Météo Conseil

Courant 2019, les effectifs de EC et de MPF seront intégrés dans les effectifs de la DSM. Les surnombres seront gérés au fil des départs à la retraite.

Des tâches de climatologie sont envisagées pour les Météo Conseil, toutefois compte tenu de la polyvalence clim / prévi et du régime de travail envisagé par le PDG, nulle doute que l'attractivité ne sera pas de la partie et que de nombreux agents ayant pourtant développé une expérience certaine dans ces domaines renonceront à poursuivre leur carrière dans leur domaine.

Pas de réponse de la Direction quant à notre motion.

Motion intersyndicale

Le CTSS/SO demande le maintien de postes dédiés uniquement au réseau dans les DIR, en supplément des postes MIR

Une motion pour la forme : la Direction envisage déjà « à tatons » ces postes.

Cette motion permet de les rassurer. En effet nous estimons que ces fonctions « réseau » dévolues jusqu'à maintenant aux TSE en CM justifieront demain la présence de poste TSE dans les MIR.

Motion intersyndicale

Concernant la requalification des postes envisagés par la Direction Générale, nous relevons de grands oubliés comme les postes des maintenances ou d'Etudes et Climatologie, entre autres évidemment.

Pour les représentants du personnel au CTSS/SO l'important reste que l'ensemble des agents quelque soit leur poste puissent obtenir une promotion et non que leur poste soit requalifié sans jamais obtenir la promotion.

Pour les grands oubliés de la requalification nous avons demandé si une quelconque réflexion était en cours pour le corps des TSI, avec la DGAC par exemple ? La réponse est « Non ... ».

Le service « Support » inclura :

- un IT (il semble déjà convenu que TTI/D devienne SUPPORT/D), qui aura entre autre à gérer les travailleurs en réseau, et les relations avec les CSP
- 3 Administratifs de proximité.
- 3 TSM à TTI, Nulle doute que ce service jouira d'une attractivité folle. Quid du fonctionnement à TTI ? Astreinte, encore ? Quid de l'attractivité des derniers postes de TSM de la DIR ? Sur ce dernier point le constat est partagé par DIRSO/D ...

Prévision aéronautique : en avril 2020 , les effectifs seront rattachés à DSM/Aéro.

La Direction ne souhaite pas de polyvalence métier sur ces postes.

Elle oublie certainement que la spécialisation de la très réussie précédente réorganisation de 2012 ne survit

aujourd'hui qu'en y injectant de hautes doses de polyvalence. Des PAR qui font de la PC et de la nivo, des PC qui font du PAR (dans le SE), des PC voire des CPR (dans le SE encore) qui font de la nivo, des PC qui font de l'aéro, et parfois des PC qui font de tout se sentant plus calfat, étoupe ou écope que prévisionniste... Le bateau prend l'eau !

Et en bref, le grand chamboule-tout est en marche, coule que coule.

Nous avons rappelé :

- **la nécessité de sur-nombres pour limiter la casse et respecter le volontariat,**
- **le besoin de règles claires pour garantir l'égalité de traitement,**
- **la nécessité d'outils pour que le travail en réseau fonctionne.**

Mise en place des CSP administratifs

<dl class='spip_document_2801 spip_documents spip_documents_left' style='float:left;'>

La réorganisation des services administratifs a été menée tambour battant par le Secrétaire Général, et doit se mettre en place le 1er janvier 2019. Les instances de concertation inter-corps ont permis d'assurer à tous les agents de DIRSO leur 1er souhait.

En revanche, les besoins en outils et formations sont encore d'actualité dans certains domaines. Des interrogations sur la construction des fiches de poste et leur circuit de validation restent en suspens. Nous demandons éclairage au prochain CTSS.

Un surnombre temporaire est accordé à la DIRSO jusqu'au départ à la retraite d'un agent et justifié par le nombre de centres qui la composent : un poste de logistique multi-sites a été créé.

(Asseyez-vous ...) Des contrats de service sont établis entre DIR et CSP ... Les demandes se feront via GLPI. Nous attirons l'attention de la Direction sur la nécessité de clarifier en urgence le fonctionnement à tous les agents (ou devons nous dire client ?) via un document de synthèse.

Mise en place du CRC et CSP facturation

Motion intersyndicale

Le CTSS/SO déplore l'avis rendu en CTEP sans consultation des CTSS locaux concernant la mise en place du Centre de Relation Client.

Lien vers le document de présentation

<dl class='spip_document_2799 spip_documents spip_documents_left' style='float:left;'>

{{}}

Méthode ELABORE (centre sans chef) pour Albi

Suite au départ du chef de centre d'Albi, la direction propose que la cheffe adjointe prenne le poste.

Nos réticences concernant entre autres la surcharge de travail pour les adjoints prenant la responsabilité de chef de centre est toujours d'actualité.

Sans faire trop long, nous rappelons que la méthode a déjà été appliquée malgré un avis contre des représentants du personnel pour les centres de La Rochelle et Agen et que l'avis du CTEP n'a jamais été rendu sur les tenants et aboutissants de ce projet pourtant mis à l'ordre du jour par 2 fois en CTEP spécial DIR afin d'harmoniser les pratiques d'une DIR à une autre.

De même notre demande concernant le besoin de définir une fonction de référent dans les centres sans chef ni adjoint et les sites distants reste en suspens.

Fiches de poste OBS/DA à Toulouse-Blagnac (Pour avis)

La modification de la localisation du poste OBS/DA à Blagnac n'est ni officiellement prévue dans le projet Horizon 2022 de la DG (il s'agit plutôt d'un « Responsable zonal »), ni dans les éléments à mettre en oeuvre pour la réalisation du projet OSMOSE pourtant très récent.

Votes : **2 Contre** (1 Solidaires, 1 FO) et **3 Abstention** (2 Solidaires, 1 CGT)

Nous justifions ce vote partagé en reconnaissant qu'il serait fâcheux comme cela se produit assez régulièrement depuis quelque temps qu'un agent à peine muté se voit annoncé que son poste est supprimé.

{{}}

Fonctionnement (Bilans des services, VMR, etc ...)

- Le bilan des VMR démontre un partage des missions équilibré entre CMIR et centres.
- Globalement les bilans des différents services qui avaient fortement augmentés ces dernières années se stabilisent ou diminuent. Le travail d'équilibrage des productions mis en regard des effectifs disponibles permet un mieux à ce niveau.
- La concertation pour les JRTT fixes de 2019 arrêtent le choix sur 31/05, 16/08, 24/12.

<dl class='spip_document_2800 spip_documents spip_documents_left' style='float:left;'>



Divers et non prévu à l'ordre du jour,

{{}}

- **une pièce en 3 actes : Fusion de domaines de Prévision amont (DPA) :** Arrivant prochainement à un effectif critique ne permettant plus de tenir 2 postes P, une solution de fonctionnement temporaire intégrant des vacations à un DPA a été discutée en réunion de service PAR. Les agents se sont exprimés et préféreraient conserver 2 vacations les nuits avec les DPA actuels et 1 seule le jour sur le grand DPA Sud-Ouest. La proposition est argumentée par le refus d'un armement variant fonction de la situation météo, au besoin de maintenir un PAR chaque nuit physiquement à Bordeaux pour soutenir en cas de besoin le CPR, et par la charge de travail nocturne des postes PAR.
Solidaires-Météo respecte ce travail de concertation, qui a une nouvelle fois prouvé l'attachement des météos à l'opérationnel, mais regrette ce choix. En effet, il augmente la fréquence des nuits par rapport aux jours donc la pénibilité de ce(s) poste(s) P, et fait donc porter sur les conditions de travail le sous-effectif entretenu par des choix managériaux.

Le point sera discuté au prochain CTSS.

- Divers aussi : demande d'étude de faisabilité d'installation d'une borne de recharge pour véhicule électrique pour les personnels et visiteurs du CMIR. La direction préférerait attendre que la Météopôle fasse son retour d'expérience. Nous demandons d'anticiper sur le sujet.
- Le rattachement des divers services de la DIR aux services centraux ont pour conséquences que les agents pourtant physiquement présents dans la DIR ne pourront plus siéger dans son CTSS. En revanche ils pourront toujours siéger au CHSCTSS.

Prochains CTSS

{{}}

- ▶ 25 janvier 2019 à 9h : GT MP / fusion DPA / Retex Elabore
- ▶ mi mars 2019 : MPF / EC
- ▶ 2ème semestre : MIR / CRA

Remerciement à Claude Pomarès dont c'était le dernier CTSS pour la DIRSO.